

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quand la Justice voit rouge !

Namur, le 24 février 2022

Hier, le 23 février 2022, un délégué syndical CGSP (FGTB) a de nouveau été condamné par la Justice pour des faits de grève.

Cette condamnation n'est pas la première condamnation d'un délégué de la FGTB :

- ➔ condamnation du Président de la FGTB Anvers pour des faits de grève ;
- ➔ condamnation de 17 délégués FGTB Liège dont le Président fédéral de la FGTB, Thierry Bodson, pour des faits de grève ;
- ➔ condamnation d'un délégué de la CGSP Tournaisienne dans l'exercice de ses fonctions.

Et hier, condamnation d'un délégué CGSP Liège pour des faits de grève.

Cette dernière condamnation est d'autant plus surprenante que le parquet réclamait la relaxe faute de preuve évidente de l'implication du délégué dans les faits reprochés.

La CGSP AMIO s'interroge, sans paranoïa, sur le nombre de condamnations de délégués syndicaux « rouge ».

N'y a-t-il qu'un seul syndicat ?

Est-ce l'action syndicale qui est visée ?

Est-ce le contre-pouvoir qui est visé ?

Pour lever toutes ces questions, la CGSP AMIO sollicitera le Conseil de la magistrature afin d'ouvrir le dialogue avec des autorités judiciaires en dehors de tout cas précis.

Elle sollicitera les partis politiques afin de réaffirmer avec eux le droit fondamental qu'est le droit de grève et du rôle des « contre-pouvoir » dans la société.

Enfin, elle souhaite l'organisation d'une action du Front commun syndical, pour réaffirmer l'autonomie syndicale, le droit fondamental de manifester, de faire grève et de toutes les libertés syndicales et pour apporter le soutien syndical à l'ensemble des délégués syndicaux dans leurs fonctions quotidiennes.

La CGSP AMIO, par idéal de liberté, n'a jamais été impressionnée, ne sera jamais impressionnée si derrière le drapeau rouge devait se cacher le glaive de la justice. Les conquêtes sociales ont de tout temps été conquises par l'action, elles ont fait évoluer la démocratie et la Justice.

La CGSP AMIO poursuivra, sans peur et sans relâche, la réalisation d'une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire.

Personnes de contact

Grégory WALLEZ
Secrétaire général
0477/38 73 00

Stéphane JAUMONET
Secrétaire permanent wallon
0478/27 56 68